

## DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR AU NOTAIRE DANS LE CADRE D'UNE DONATION

La liste qui suit recense les principaux documents susceptibles d'être nécessaires dans le cadre de l'établissement d'un acte de donation. Elle a pour but de couvrir l'ensemble des situations possibles afin de n'omettre aucune hypothèse, mais tous ces documents ne seront pas forcément nécessaires dans votre dossier. Leur pertinence sera appréciée ensemble, lors du premier rendez-vous ou au cours de l'avancement du dossier.

### CONCERNANT LE(S) DONATEUR(S)

- Questionnaire d'état civil ci-joint dûment complété (Nom, prénoms, profession, adresse, téléphone, mail...)
- Copie intégrale du livret de famille des différents mariages éventuels
- Copie du contrat de mariage / PACS / changement de régime matrimonial
- Original de moins de trois mois de l'extrait d'acte de naissance
- Original de moins de trois mois de l'extrait d'acte de mariage
- Copie de la pièce d'identité (CNI, passeport, titre de séjour, ...)

### CONCERNANT LE(S) DONATAIRES(S)

- Questionnaire d'état civil ci-joint dûment complété (Nom, prénoms, profession, adresse, téléphone, mail...)
- Copie intégrale du livret de famille des différents mariages éventuels
- Copie du contrat de mariage / PACS / changement de régime matrimonial
- Original de moins de trois mois de l'extrait d'acte de naissance
- Original de moins de trois mois de l'extrait d'acte de mariage
- Copie de la pièce d'identité (CNI, passeport, titre de séjour, ...)
- Justificatif(s) du lien de parenté entre le donateur et le donataire
- Justificatif(s) des conditions de réduction ou d'exonération de droits (selon les cas)

### CONCERNANT LES BIENS DONNÉS

→ *Si la donation doit porter sur un bien immobilier :*

- Titre(s) de propriété
- Règlement de copropriété
- Estimation(s) des biens immobiliers faite par une agence immobilière

- Indications sur les biens immobiliers loués, adresse du gérant, et copie du bail
- Coordonnées du syndic de copropriété
- Emprunts immobiliers toujours en cours (offre de prêt, tableau d'amortissement, références du créancier, assurance emprunteur)

→ Si la donation doit porter des liquidités :

- Justificatif de l'origine de propriété des fonds donnés

→ Si la donation doit porter des parts de société :

- Kbis
- Statuts certifiés conforme par le gérant
- 3 derniers bilans
- Certificat de non faillite
- Estimation de la société par l'Expert-comptable

→ Si la donation doit porter un compte-titres :

- Dernier relevé du compte titres avec le détail des titres
- Coordonnées complètes de l'organisme bancaires

<b><u>CONCERNANT LE(S) DONATION(S) ANTÉRIEURE(S)</u></b>
--

- Copie des actes ou déclarations de dons antérieurs
- Valorisation actuelle des biens donnés antérieurement si nécessaire

Provision sur frais de 300,00 €

RIB d'un compte personnel signé pour chacune des parties